

Vers un accroissement des capacités de stockage des grains ?

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 10.04.Q03

mai 2026

Jean-Paul CHARVET, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Mots clés : blé, maïs, soja, Chine, États-Unis, Union européenne

Dans un contexte de vulnérabilité géopolitique accrue et de remise en cause des modalités de mondialisation des échanges promues par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'accroissement des capacités de stockage des grains (céréales et graines oléagineuses) est à l'ordre du jour dans de nombreux pays dont les États-Unis, exportateurs majeurs de grains, ou la Chine, premier importateur mondial. La Commission européenne envisage une nouvelle politique dans ce domaine, ses modalités demeurant à définir entre une mutualisation des stocks dans une Europe fédéralisée et celle d'une fédéralisation des stocks détenus par les différents états membres.

Quelles capacités de stockage des grains à l'échelle de la planète ?

Les capacités de stockage reposent sur des situations et des statuts très divers, ce qui rend difficile leur évaluation précise, d'autant qu'elles évoluent en permanence. Les données chiffrées retenues ici portant sur les stocks de report (ou stocks de soudure), qui passent d'une année agricole à l'autre, ne peuvent constituer que des ordres de grandeur.

Des stocks privés souvent mal connus

Les agents économiques sans doute les mieux placés pour évaluer ces stocks privés sont les grands chargeurs, c'est-à-dire les firmes transnationales de négoce qui prennent en charge une majeure partie des échanges internationaux de grains ; les ABCD (*Archer Daniels Midland, Bunge, Cargill, Louis Dreyfus*) sont les plus anciennes et les plus connues. Avec le poids croissant pris par les pays asiatiques dans les échanges de grains, de nouvelles firmes ont pris de plus en plus de poids, telle la firme de négoce singapourienne *Olam* ou la firme chinoise *Cofco International*.

Un point commun à toutes ces firmes est leur présence dans la plupart des grands ports céréaliers de la planète où elles gèrent des stocks privés à partir de silos qu'elles détiennent en propriété ou en location. Dans ces silos, la rotation des grains est plus ou moins rapide. Ayant très largement recours aux marchés à terme pour leurs opérations, les grands chargeurs sont amenés – dans une situation globale marquée par une très vive concurrence – à travailler dans le plus grand secret ; lorsqu'elles rendent publiques quelques informations, c'est toujours avec beaucoup de retard.

Parallèlement, et à des échelles beaucoup plus fines, on est loin de toujours connaître, pour chaque pays et de façon précise, les niveaux des stocks de grains détenus par les agriculteurs eux-mêmes sur leurs exploitations, ainsi que leurs évolutions.

La précision devient toutefois plus grande au niveau des organismes stockeurs privés et coopératifs. Toutefois si, pour la France, la collecte et le stockage des grains sont globalement bien connus du fait de leur organisation, on ne peut pas en dire autant dans d'autres pays européens, en particulier en Europe centrale et orientale.

Des stocks de grains publics mieux connus

Les stocks de grains publics sont mieux connus grâce à des institutions internationales spécialisées et de chiffres fournis par les États.

À l'échelle mondiale, deux institutions ont pour fonction d'informer l'ensemble des opérateurs (en particulier ceux des pays en développement) sur les évolutions des situations des stocks et des cours des grains. Elles le font au travers de publications mensuelles et annuelles.

La plus ancienne, IGC (*International Grain Council*), a son siège à Londres. Elle remonte à l'entre-deux-guerres, époque où initialement avait été mis en place un *Conseil international du blé* afin d'informer, le plus

largement possible, sur la situation et les évolutions des prix du blé ; aujourd'hui son action s'étend à l'ensemble des grains. L'ERS (*Economic Research Service* du ministère américain de l'Agriculture, USDA) reprend assez souvent des données provenant de l'IGC dans ses publications mensuelles. Il mobilise également les données transmises par les attachés agricoles présents dans les ambassades des États-Unis dans le monde.

Plus récemment a été mis en place, dans le cadre de la FAO, le programme AMIS (*Agricultural Market Information Network*), plus particulièrement destiné à permettre de constituer, dans les pays en développement, des réserves alimentaires publiques, avec la distinction de stocks d'urgence ainsi que de stocks régulateurs ou d'aide alimentaire. L'objectif est d'aider les pays qui se trouvent dans des situations alimentaires précaires à constituer ces stocks par des achats lorsque les prix sont bas, puis de les mettre sur le marché à des prix subventionnés lorsque les prix augmentent brutalement et deviennent susceptibles d'engendrer des émeutes de la faim¹. Toutefois la FAO demeure largement dépendante des données que lui fournissent les États pour aller vers davantage de transparence des marchés de produits alimentaires.

La suite de cette fiche utilise les données – publiques – fournies par l'USDA sur les stocks de report, les productions et consommations des principaux grains (céréales et graines oléagineuses) dans les principaux pays. Afin d'éviter de fournir des données propres à une année particulière, cette fiche propose des moyennes correspondant à trois années agricoles successives : 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025.

Les principaux pays détenteurs de stocks de grains

À l'échelle planétaire, on s'accorde pour considérer que l'ensemble des stocks de grains (stocks de report ou stocks de soudure) représentent de 3 à 4 mois de la consommation mondiale.

En situation courante, cela peut suffire, sans que pour autant le problème de la sous-nutrition dans le monde se trouve réglé. Cependant, les accidents climatiques (plus fréquents que jadis) et les crises géopolitiques dans un monde devenu de plus en plus incertain, sont susceptibles d'engendrer des ruptures brutales et redoutables.

Les principaux pays détenteurs stocks de blé

Sur la période considérée – pour une production mondiale de 794 millions de tonnes (Mt) et une consommation mondiale estimée à 798 Mt – le stock de report mondial de blé s'est établi à 270 Mt, soit le tiers de la production et quatre mois de consommation. Toutefois la géographie de ces stocks est très contrastée.

Pays	Stocks report (Mt)	Conso. intérieure (Mt)	% stocks/conso
Chine	134	141	95 %
États-Unis	19	30	63 %
Union européenne	15	110	14 %
Russie	12	40	30 %
Inde	10	110	9 %
Algérie	6	12	50 %

Tableau 1 : Principaux pays détenteurs de stocks de report de blé en 2022/2023/2024/2025. (source : USDA, GRAIN).

Les régions où les stocks de report de blé sont les moins importants, par rapport à la consommation finale, sont l'Inde et l'Union européenne.

Dans les secteurs qui figurent parmi les grands exportateurs de blé, les stocks de report sont également à mettre en relation avec leurs exportations : 21 Mt pour les États-Unis, 33 Mt pour l'Union européenne et 49 Mt pour la Russie.

Dans les pays se classant parmi les grands importateurs de blé, l'importance des stocks de report dans la consommation intérieure peut prendre une très grande ampleur : 50 % en Algérie et 95 % en Chine ; dans ces pays, des considérations géostratégiques et de sécurité alimentaire viennent s'ajouter aux considérations techniques. En Chine, les stocks de report de blé se situent pratiquement au niveau d'une année entière de consommation, dans un contexte de confrontation majeure avec les États-Unis.

Pour les pays peu peuplés et grands exportateurs de blé, tels le Canada et l'Australie, la consommation intérieure demeure relativement modeste (9 Mt au Canada) et les stocks de blé dont disposent ces deux pays correspondent principalement à leurs exportations (27 Mt pour le Canada, 25 Mt pour l'Australie). Il est toutefois intéressant de voir comment ces stockages sont organisés :

¹ Événements survenus en 2008 et 2022

- dans la Prairie canadienne, le stockage est réalisé en grande partie sur les exploitations elles-mêmes ;
- en Australie, les producteurs de blé livrent aux silos terminaux la quasi-totalité de leur production, dans le mois qui suit la moisson.

Les principaux pays détenteurs de stocks de maïs

Si la proportion de blé qui transite par le marché mondial est supérieure à celle du maïs, celui-ci n'en est pas moins aujourd'hui la céréale la plus produite dans le monde (plus de 1 200 Mt). Ses stocks mondiaux sont de l'ordre de 300 Mt.

Pays	Stocks report (Mt)	Conso. intérieure (Mt)	% stocks/conso
Chine	205	305	67 %
États-Unis	38	315	12 %
Brésil	9	85	11 %
Union européenne	7	77	9 %
Mexique	6	47	13 %

Tableau 2 : Principaux pays détenteurs de stocks de maïs en 2022-23-24 (source : USDA, GRAIN)

Comme pour le blé, nous relevons que les stocks de report de maïs constitués par la Chine sont sans commune mesure avec ceux des autres grands pays consommateurs de maïs, et il en va de même pour les graines de soja où ses stocks de report (40 Mt) représentent plus de 50 % de sa consommation intérieure (78 Mt). La Chine est devenue agro-importatrice nette depuis 2004 ; il s'agit pour elle de gérer les aléas climatiques, les périodes de tension sur les marchés internationaux et, surtout, de pouvoir faire face à un éventuel blocus dans un contexte géopolitique de plus en plus incertain. Le pays détient également d'importants stocks de riz (plus de 100 Mt). La qualité des installations de ses stockage stratégique de grains a été considérablement améliorée depuis une décennie.

Pour les graines de soja, les États-Unis – avec un stock de report de 8 Mt et une consommation intérieure de 36 Mt – le ratio est de 22 %. En ce qui concerne le maïs comme le soja, l'Union européenne est importatrice nette, d'où la place que tiennent les silos portuaires.

En revanche les États-Unis doivent, au-delà de leur marché national, alimenter de puissants courants d'exportation :

- premier exportateur mondial de maïs devant le Brésil, l'Argentine et l'Ukraine ;
- second exportateur mondial de graines de soja derrière le Brésil ;
- troisième exportateur mondial de blé derrière la Russie et l'Union européenne.

La nécessité d'une augmentation des stocks de grains aux États-Unis

Cette question a été analysée avec une grande précision, et des cartes parlantes ont été élaborées par Faith Parum dans une publication d'octobre 2025 de *Market Intel*.

L'analyse des capacités de stockage de grains des États-Unis prend en compte l'ensemble des grains : maïs, blé, orge, sorgho, avoine et graines de soja. Aux stocks détenus par les coopératives, entreprises de négoce et dans les silos terminaux, sont ajoutés ceux détenus (directement sur leurs exploitations, ou indirectement) par les agriculteurs eux-mêmes. Toutefois, les capacités américaines de stockage de grains se situaient (selon l'autrice de cette étude très bien documentée) à des niveaux à peine suffisants en 2025 ; d'où la nécessité, selon elle, d'envisager la construction de capacités supplémentaires.

Près de la moitié du stockage de grains des États-Unis se révèle concentrée dans quatre États de la Corn-Soy Belt : Iowa, Illinois, Minnesota et Nebraska. Des capacités plus ou moins importantes se trouvent localisées dans la partie de la *Wheat Belt*, qui se trouve comprise entre le Kansas et le Dakota du Nord. Cette localisation dans la partie supérieure du bassin supérieur du Mississippi souligne le rôle majeur que jouent – parallèlement aux infrastructures de stockage – les infrastructures de transport qui les relient aux ports d'exportation de la côte du golfe du Mexique. En période de basses eaux (comme dans la vallée du Rhin en Europe), la circulation des barges se trouve ralentie, aussi l'amélioration des transports terrestres (route ou fer) se pose également dans certains cas.

Une solution envisagée serait la construction de capacités de stockage nouvelles ou complémentaires, mais celle-ci apparaît freinée par des coûts de construction et de main d'œuvre considérés comme trop élevés, de même que ceux des taux d'intérêt. Les mêmes freins se retrouvent dans d'autres pays.

Vers une politique européenne de stockage des grains ?

Cette question vient d'être posée par la Commission européenne². Elle met en avant la nécessité de mettre en place une stratégie européenne de stockage (des grains et d'autres produits agricoles), afin de renforcer l'Union européenne dans le contexte des crises qui la menacent : climatiques ou d'ordre géopolitique. Se trouvent mentionnés – au-delà du besoin d'augmenter en Europe les capacités de stockage (de stocks de sécurité et de stocks stratégiques – la nécessité de renforcer les coopérations dans ce domaine entre organismes publics et entreprises privées, et même avec des capacités de stockage développées dans d'autres pays. De fait, stocker et exporter des grains constitue à la fois un facteur de sécurité et de puissance.

Il est envisagé que, dans le cadre de Plans nationaux ou régionaux, soit instauré "un partage régulier d'informations sur les stocks de produits agricoles", et créé un réseau de constitution de stocks (*stockpiling network*). Cette proposition va encore plus loin, en indiquant que cette politique de stockage des grains doit venir en accompagnement de la construction d'une *Europe de la Défense*, donc d'une politique de défense commune dans le cadre de l'Otan, malgré la perte de confiance des Européens à l'égard de cette organisation.

Ce réseau européen, fonctionnant à différents niveaux de stockage, est appelé à être doublé par un réseau d'information entre les différentes parties prenantes.

À partir de cette initiative émerge une question politique comparable aux difficultés que pose le projet d'*Europe de la Défense*. Peut-elle être mise en place et fonctionner dans le cadre d'une Europe fédéralisée mutualisant ses ressources et investissements, dans une situation dans laquelle les États conservent de larges autonomies de décision ? On rejoint là la réforme de la PAC (*Politique agricole commune*) proposée pour la période 2028-2034, dans laquelle le financement de la gestion de l'environnement se trouve très largement renvoyé au niveau des différents États, voire des Régions.

Quant aux relations avec les marchés mondiaux, elles s'articulent selon des modalités bien différentes pour les très grandes entreprises sociétaires ou *agroholdings* fréquentes en Europe centrale et orientale (et en Ukraine), pour les exploitations de taille plus modeste de l'Europe de l'Ouest. En France, en 2024, plus de 200 000 agriculteurs livraient des grains à plus de 200 coopératives ainsi qu'à des entreprises privées ; on y recensait plus de 7 000 centres de collecte, selon *Intercéréales*.

À l'occasion du *Salon de l'agriculture* de 2026, la section *Métiers du Grain* de la *Coopération agricole* a indiqué – dans sa feuille de route *Infrastructures 2030* – que la rénovation et la rationalisation des infrastructures françaises des grains impliquerait des investissements supérieurs à 4 milliards d'euros d'ici 2040, avec le démantèlement d'une partie des silos existants et la création de nouveaux silos.

• Ce qu'il faut retenir :

La nécessité de pouvoir disposer en Europe (dont en France) de capacités accrues et modernisées de stockage est largement reconnue, de même que celle d'améliorer les différentes infrastructures de transport de ces grains.

Toutefois se posent au moins deux questions liées aux modalités de financement :

- celle d'une localisation privilégiée des silos de stockage ;
- celle d'une mutualisation des stocks, dans le cadre d'une Europe fédéralisée ou de fédéralisation des stocks des différents pays membres.

Pour en savoir plus

- Communication de la Commission des Communautés européennes au Parlement européen, 9 juillet 2025 : *La stratégie européenne de stockage : renforcement de la préparation aux crises*.
- Philippe DUCROQUET & Jean-Paul CHARVET : *Politiques agricoles et alimentaires*, Éditions du Rocher, février 2024.
- Jean-Paul CHARVET : *Atlas de l'agriculture, mieux nourrir le monde*, Flammarion, Autrement, 4^e éd., mars 2023.
- Faith PARUM : *Full grain bins, thin margins*, Market Intel, octobre 2025.

² Dans sa *Communication de la Commission au Parlement européen* du 9 juillet 2025.